

Genre du véhicule		Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°					
Chariot de travail (Véhicule spécial) *		B R A U D	7 0 0	CH 5109 06					
Constructeur		BRAUD, Moissonneuses-Batteuses, 49 Angers / France							
Identification		"700" sur la plaquette du constructeur							
Plaquette constr.		à droite, à l'avant latéralement sur le carénage, au-dessus de la roue avant							
N° du châssis		à droite, en haut sur le longeron, au-dessus de la roue avant							
Ident. du moteur		"TU" à gauche, en haut sur le support de la pompe d'injection							
Importateur princ.		CERCLE DES AGRICULTEURS DE GENEVE ET ENVIRONS, 16, rue des Noirettes, 1211 Genève 24							
Véhicule homologué		1151		Signes fixes dans code du type 700					
Chassis		Moteur							
Nombre d'essieu	2	Nombre de roues	4	Marque	PERKINS				
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR		Construction	en ligne	Type	T6.3544(TU)			
Transmission	entraînement hydrostatique avec boîte méc. à 3 vit.		Carburant	D	Temps	4			
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues avant	Refroidis.	eau	Position	centre		
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les roues avant, frein indépendantes, 2 pédales avec verrouillage		Alésage	98,4	Course	127			
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les roues avant		Cylindrée	5792	CV-impôt	29,50			
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		Puissance en CV	98 kW	a t/min	2400			
Ralentisseur	-			133 CV-DIN	Bruit à proximité	87 dB(A) à t/min 2400 **)			
Contrôle 2 circ.	-				Silencieux	1/ 620 x ø200 mm (No 600147.00)			
					Mesure des gaz	BACHARACH 2,5 /noircissem. BOSCH 1,1 Md/max			
					Déparasitage	--			
Carrosserie		moissonneuse-batteuse (sur demande avec cabine)		Poids					
Nombre de portes	1 avec cabine	Indic. vit.	-	avant	4740	arrière	2400	total	7140
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	gauche + droite	Charge utile		(avec cabine)			
Cale	1/ 400x300x230	Attelage	AR = broche	Poids total					
Antivol	-			Garantie fabr.		8500			
Nombre de places	t 1	av	centre	ar	Dimens. pneus		18,4x78x30		
					Ply / bar		12 / 2,5		
					Charge		7640		
					pour V max		20		
							20		
Dimensions	int.	ext.			Garantie poids remorquable avec frein				
Longueur		7160	Empattements	3946	Garantie poids remorquable sans frein		10000		
Largeur		2920 *)			Garantie poids de l'ensemble				
Hauteur avec cabine		4000	Voie	av 2370 ar 2210	Poids remorquable testé		20 km/h		
Porte à faux	let.		Voies	av - ar	Vitesse maximale selon le constructeur		22 km/h		
	av	1644			Vitesse maximale testée				
	ar	1570	Braquage	g 14000 d 14000					
Distance volant - vers l'avant du véhicule									

Equipement	§)		
Feux de route		CR	(E)
Feux de croisement		CR	(E)
Feux de position		A	(E)
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		-	
Clignoteurs	av	1	(E)
		4	(E)
	ar	2a	(E)
Catadioptrés	av	-	
		-	
	ar	I	(E)
Feux de gabarit	av	A/R (3) ML CH 1 2204 02	
Feux complément.		3/ lampes de travail	
Essuie-glace		2/ avec cabine	Adés sans lave-glace
Avertisseurs		1/ Seima CH 5 1201 02	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial)	
Marque et type	B R A U D	700
Homologation N°	CH 5 109 06	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	7140	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 29,50
Poids total		Cylindrée 5792

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur 2920 mm
- **) Mesures du bruit : avec le véhicule en marche; 22 km/h, M3, 1A 3,37, 84 dB/A
- §) Equipement : admise pour raisons techniques; hauteur des feux de croisement, des feux de position, des clignoteurs avant et latéraux.

A noter dans le permis de circulation

- 125 autorisation spéciale obligatoire
- 137 signalisation jaune/noir: l'arrière du véhicule, la tôle recouvrant la fixation de la table de coupe
- 138 protection: tôle recouvrant la fixation de la table de coupe
- 139 doit être enlevée: la table de coupe
- 141 doivent être assurées: l'échelle doit être repliée, la cheminée de vidange doit être rentrée

Lieu et date de l'homologation

Genève, 14.05.1979 /13.6.79/16.7.1979

Homologation fédérale des types de véhicules